

Horaires des Offices-2018-5779

Mercredi 26 Septembre 2018 - 17 TISHRÉ 5779

Chahrit 6:00 - 7:00 - 8:00

Minha: uivie d'Arvit: 18:30

HOL-HAMOÉD SOUKOT JOUR 1

Jeudi 27 Septembre 2018 - 18 Tishré 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 18:30

HOL-HAMOÉD SOUKOT JOUR 2

Vendredi 28 Septembre 2018 - 19 Tishré 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00

Mincha suivie d'Arvit: 18:15

Allumage des Bougies: 18:23

HOL-HAMOÉD SOUKOT JOUR 3

CONDOLÉANCES

Le Rabbin, le Président M. Armand Ohana, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères condoléances à M. Raphaël Benamou et famille pour le décès de sa belle-sœur Simone Chriqui Elkaim Z"l et lui assurons de notre affection et de notre soutien

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté Hékhhal Shalom

SÉOUA CHÉLICHITE

Est offerte par: La Communauté Hékhhal Shalom

KOLLEL HEKHAL SHALOM

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"l ET À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"l

On Vous invite de venir étudier au Kollel et ajoutez de la lumière dans Votre Vie. Cours de Torah pour tous les niveaux, Venez Découvrir Votre Niveau

♦ Il ressort donc de ce texte que de nos jours lorsque nous pratiquons la Mitsva de Loulav, une fois le premier jour passé, c'est dans l'optique de remplir le devoir institué par Rabbi Yohanan Ben Zakaï, à savoir d'agir à l'identique de ce qui se faisait au Temple en tant que zekher (souvenir).

Un Joie soit maximale

Bien qu'à toutes les fêtes ce soit une Mitsva de se réjouir, à Soukot au Mikdash (au Temple de Jérusalem) il y avait une joie particulière comme dit le verset : Vous prendrez pour vous le premier jour (de Soukot) le fruit de l'arbre Hadar, des rameaux de l'arbre Avoth et des saules de rivières ; et vous vous réjouirez devant Hashem votre D-ieu pendant sept jours. » (Vayikra 23, 40) En quoi consistait cette joie ? La flûte souffle, on joue de la cithare, de la lyre, des cymbales, chacun de l'instrument de musique qu'il savait jouer, qui sait chanter chante. On danse, on frappe des mains, on saute, on fait des acrobaties, chacun selon ce qu'il sait, et l'on dit des louanges et des glorifications. Cette joie ne repousse ni Shabbat ni Yom Tov. C'est une Mitsva, un commandement, de faire que cette joie soit maximale, et ne la faisaient pas les ignorants et tout celui qui voulait. Les grands 'Hakhamim d'Israël, les Chefs Yeshivot, le Sanhédrin, les 'Hassidim, les Anciens, les gens aux actions remarquables, ce sont eux qui dansaient, qui battaient des mains, qui chantaient et se réjouissaient au Temple durant la fête de Soukot. Le reste du peuple, les hommes et les femmes, venaient voir et écouter.

Les Libations d'Eau

Une signification profonde et des secrets inimaginables étaient contenus dans la Mitsva des "libations d'eau" sur l'autel.

Il y a là une allusion à la soumission inconditionnelle au Créateur du monde – « Voici nous sommes devant Toi comme ces eaux répandues ! »

Ces eaux de la libation se déversaient dans les fondations de l'autel, ces trous profonds jusqu'aux entrailles de la terre. Ces cavités dataient déjà des six jours de la Création. On en trouve une allusion dans le mot Béréchit (la Genèse, nom du premier livre de la Torah) : bara (a créé) -chit (ces puits circulaires qui descendent jusqu'aux abîmes).

Les Maîtres du Kabbale ont dit que l'eau symbolise la générosité et les eaux souterraines la bonté sans limites dissimulée lors de la Création. Puisque ces eaux atteignent celles des abîmes, un lien se crée avec la bonté infinie d'Hachem. Par cette Mitsva, les eaux de l'année à venir seront bénies.

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca

Ce Bulletin hebdomadaire est dédiée à la mémoire de mes chers parents Ovadia ben Merav Z" L Harari et

Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l



CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 5 No.22

CHABBAT 22 SEPTEMBRE 2018 - 13 TISHRÉ 5779



PARACHA HAAZINOU

Allumage des bougies

du Chabbat: 18:36

Sortie du Chabbat: 19:36



Horaires des Offices - 2018 - 5779

Vendredi 21 Septembre 2018 - 12 TISHRÉ 5779

Mincha suivie d'Arvit: 18:30

Chabbat 22 Septembre 2018 - 13 TISHRÉ 5779

Chahrit: 8:15

Cours avec Rabbin Ronen Abitbol 17:00

Mincha: 18:00 - Seouda Chélichite suivie d'Arvit

Dimanche 23 Septembre 2018 - 14 TISHRÉ 5779

Chahrit: 7:00 - 8:00

Minha suivie d'Arvit: 18:15

Allumage de Bougies 18:32

VEILLE DE SOUKOT

Lundi 24 Septembre 2018 - 15 TISHRÉ 5779

Chahrit: 8:15

Minha suivie d'Arvit: 18:15

Allumage de Bougies après Arvit 19:33

SOUKOT JOUR 1

Mardi 25 Septembre 2018 - 16 TISHRÉ 5779

Chahrit: 8:15

Min'ha 18:15

Fin de la Fête : 19:30

SOUKOT JOUR 2

PARACHA HAAZINOU

SOUKOT - HAG SAMEAH

Le cantique de Moché Rabenou



חג סוכות שמח

La Fête de Soukot

La fête de Soukot se décline en plusieurs temps forts :

♦ **Souccot : Yom Tov** (1 jour en Israël et 2 en dehors d'Israël) où tout travail est interdit à l'exception de cuisiner sous certaines conditions, ainsi que de porter ce qui est nécessaire

♦ **Hol Hamoéd** : (demi-fête) où seuls les travaux vraiment nécessaires seront effectués.

♦ **Hocha'na Rabba** : On veille pour réciter des passages de la Torah et le livre des Psaumes.

♦ **Chemini Àtsérèt et Sim'hat Torah** : Yom Tov (1 jour en Israël et 2 en dehors d'Israël) où tout travail est interdit à l'exception de cuisiner sous certaines conditions, ainsi que de porter ce qui est nécessaire

Résider dans la Souka

♦ À Soukot nous avons la mitsva d'habiter dans la souka pendant 7 jours de la fête. Cela signifie que l'on y mange, dort, habite, etc. de la même façon qu'on vit dans sa maison le reste de l'année. Et donc pendant 7 jours, la Souka doit être considérée comme « habitation principale » et la maison comme « accessoire ».

♦ Le premier soir on est obligé de manger dans la Souka minimum 30g de pain, mais les autres jours on tenu d'y manger seulement si on mange plus d'un kabeitsa (54 gr) de pain.

♦ Celui qui le désire pourra manger des fruits ou des légumes en dehors de la Souka. Et même si c'est son repas, il sera dispensé de Souka.

♦ Il en va de même pour celui qui mange du riz, de la viande, du poisson, du fromage, ou même une quantité de pain inférieure à kabétsa. Dans un tel cas, il sera alors dispensé de Souka.

♦ En revanche, celui qui mange une quantité de gâteau supérieure à 54g. devra manger dans la Souka, mais il ne devra pas dire la bénédiction de léchev ba-souka.

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Synagogue - Kollél - Mikvé - Salle des fêtes
825 Grattan, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

Rabbin Ronen A. Abitbol



◆S'il consomme une quantité de gâteaux supérieure à 216 g, il devra alors manger dans la Souka, et réciter la bénédiction de léchev bassouka.

◆Bien que, comme mentionné précédemment, on puisse prendre des mets sans pain en dehors de la Souka, c'est une Mitsva de fixer deux véritables repas par jour à la Souka, un le soir et l'autre le jour, pendant les sept jours de Soukot, et le Chabat la Séouda Chélichit en plus.

◆On initie les garçons dès l'âge de 5 ans pour les introduire à cette Mitsva.

◆Les femmes sont exemptes de résider dans la Souka comme de toute autre Mitsva régie par le temps. Si elles accomplissent néanmoins cette Mitsva, elles recevront leur récompense.

Comment Agiter le Loulav

Tenez-vous face vers le Sud. Prenez le bouquet contenant la feuille de palmier (Loulav), les trois tiges de myrte (Hadass) et les deux branches de saule (Ârava) dans votre main droite, et laissez l'Étrog (découvert) dans sa boîte.

Récitez la bénédiction :

Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou melek haÔlam achère kidéchanou bemitsvotav, vétsivanou al nétilat Loulav

Le premier jour de Soukot (ou la première fois que vous accomplissez cette mitsva cette année), récitez également la bénédiction :

Baroukh Ata Ado-naï Elo-hénou melek haÔlam chéhé'héyanou vékiyémanou véhiguïyanou la-zmane hazéh.

Ensuite prenez l'Étrog dans votre main gauche.

Rassemblez alors le Loulav et l'Étrog. Faites avec le Loulav serré contre l'Étrog trois va-et-vient dans chaque direction : **(1)SUD (2)NORD (3)EST (4)Est-Haut (5)Est-Bas (6)OUEST.**

Vous agitez les 4 espèces dans un mouvement de « Va et Vient », et chaque fois que les quatre espèces sont ramenées vers vous, le bas du bouquet doit toucher votre poitrine (à l'endroit du cœur).

Les Hakafot (Hochaânot) autour de la Téva

Après avoir récité le Hallel, on sort un Séfer Torah du Hékhhal, et on le pose sur la Téva. Toute l'assemblée tourne autour de la Téva avec le Loulav et ses espèces dans les mains.

Selon notre maître le Ben Ish 'Hai, un homme qui prie seul sans Minyan par exemple une personne malade qui ne peut se rendre à la synagogue pour entourer la Téva avec l'assemblée, il doit placer une chaise ou une table au centre de la pièce, et y placer un livre contenant les 5 livres de la Torah, et tourner autour, afin de ne pas négliger les Hakafot.

Époque du Réjouissance

La Souka représente pour nous une 'Houpa d'un 'Hatan et sa Kala. Le Peuple d'Israël unis avec Hachem par un lien très spécial. Nous nous remémorons alors cette période extraordinaire où nous avions suivi Hachem, dans ce désert immense et terrifiant, cette terre aride et désolée. Et contre toute attente, nous avons joui d'une abondance extraordinaire.

Protection Particulière

Lors de leur traversée du désert, après la sortie d'Égypte, les Hébreux étaient protégés en permanence par D-ieu sous la forme de colonnes de feu la nuit et de nuées le jour. Ils devaient s'en remettre entièrement à lui de façon sincère et confiante, ce qui était en fait la condition pour que D-ieu leur fournisse cette protection tandis qu'ils étaient vulnérables.

La Torah nous a institué la fête de Soukot, Fête des Cabanes, qui est la proclamation de l'abandon de soi à D-ieu par la reconnaissance que la vie terrestre n'est qu'un épisode de l'âme, et que les biens matériels ne sont accordés que par le Créateur.

Aussi, pendant les sept jours de la fête, la Torah prescrit d'habiter dans des cabanes construites de feuillages et de bois, en signe de confiance en D-ieu et d'indifférence au confort matériel.

L'ordre spécial des Hôtes Prestigieux

Pendant les sept jours de Soukot nous recevons des hôtes prestigieux les « Ouchpizin », qui ne sont autres que les pères de la nation, les sept bergers de confiance qui ont guidé le Peuple d'Israël : Avraham Avinou, Its'hak Avinou, Yaâkov

Avinou, Moché Rabbénou, Aharon Hacoheh, Yossef Hatsadik et David Hamélékh.

Le premier jour, Avraham Avinou rentre dans la Souka, suivi de tous les autres invités. Le deuxième jour, c'est Its'hak qui avance le premier et tous les autres à la suite. Et ainsi se poursuit la semaine : le troisième jour, le premier à entrer est Yaâkov, le quatrième jour, Moché, le cinquième jour, Aharon, le sixième jour, Yossef et le septième jour, Hocha'ana Rabba, David Hamélékh.

Selon le Séfer Hatodaâh, en suivant cet ordre spécial, alors le 7 du mois d'Adar, jour du décès de Moché Rabbénou, tombe le même jour de la semaine que le jour où il est l'invité principal, c'est-à-dire le quatrième jour de la fête. Même chose pour Aharon Hacoheh : le jour où il est l'invité tombe le même jour de la semaine que son jour de décès, le 1er jour du mois d'Av de l'année précédente. Et dans le Ziv Haminhaguim, (p.225) il est rapporté que le jour de la fête de Chavouot, jour du décès de David Hamélékh, tombe le même jour où il est l'invité, Hocha'ana Rabba.

Le Kippour de Nations du monde

Pendant Soukot, à l'époque du Temple, on offrait 70 taureaux pour faire expiation des fautes des 70 traditionnelles nations de la terre. C'était une manière d'associer l'humanité au jour de Kippour d'Israël.

Trois fois par an

La montée au Beth Hamikdash Voici encore une Mitsva dont l'impact est extraordinaire. Trois fois par an, les Bné Israël montaient des quatre coins de la terre vers le Beth Hamikdash à Jérusalem. Ils envahissaient les faubourgs de la ville sainte, afin de se présenter devant Hachem. Ainsi, il est écrit dans la Torah : « Trois fois par an paraîtront tous les mâles devant Hachem, ton D-ieu, à l'endroit qu'Il choisira, à la fête des Matsot, et à la fête de Chavouot, et à la fête des Souccot... ». (Dévarim 16, 16)

La fête de soukot à Jérusalem Au sujet de cette population nombreuse qui se rendait à Jérusalem. La Guémara Pessa'him (64b) raconte : une fois, le Roi Agrippas demanda que l'on recense le peuple en Israël. Que fit-il ? Il demanda au Cohen Gadol qu'il compte le nombre de bêtes amenées pour le Korban Pessa'h au Temple. Ainsi, au moment du sacrifice, le Cohen Gadol mit une pierre de côté à chaque bête approchée. Il réunit ainsi 1,200,000 pierres. Sachant que chaque Korban Pessa'h était partagé par dix personnes au moins, le nombre de Bné Israël qui se trouvaient à Jérusalem [à l'intérieur de la vieille ville, entre les murailles] était de plus de 12,000,000. Ainsi, la ville de Jérusalem était appelée "La Grande Cité du Roi". Elle débordait de

monde de toute part et pourtant « un homme n'a jamais dit à son prochain, je me sens à l'étroit pour pouvoir dormir à Jérusalem ! »

Les Membres du Corps Humain

Il est ordonné de prendre en main ces quatre végétaux et de les utiliser pour se réjouir devant D-ieu chaque jour de la fête (sauf le Shabbat), c'est-à-dire de les agiter dans les quatre directions et vers le haut et le bas, en symbole de l'omniprésence de D-ieu.

Selon nos Sages les quatre espèces évoquent les membres du corps humain :

Le Étrog, rappelle le cœur lieu de l'intellect (pour la Bible, c'est le cœur, et non le cerveau, qui est le siège des pensées) afin de mettre l'intelligence au service du Créateur, qu'Il soit béni;

La Branche de Palmier évoque la colonne vertébrale qui soutient l'homme, afin que l'homme tende toujours vers Son service, béni soit-Il ;

Le Myrte ressemble aux yeux, pour signifier de ne pas s'égarer après les désirs de son regard au moment des festivités;

Quant **au Saule**, il symbolise les lèvres, car par la bouche l'homme pose la touche finale à son action, d'où la nécessité de mettre une bride pour ne pas se laisser aller au moment de la joie.

Sept jours en souvenir du Temple

◆« Et vous prendrez pour vous le premier jour un fruit de l'arbre hadar, des branches de palmier, des rameaux de l'arbre avoth et des saules de rivière et vous vous réjouirez en présence de l'Eternel votre D-ieu, pendant sept jours. » (Vayikra 23, 40)

◆La Torah institue l'obligation pour tout homme juif, au cours de la fête de Soukot, de se saisir de quatre espèces végétales : saule, palmier, cédrat et myrte.

◆La Michna, dans le traité Souka (41a), relate l'étendue et l'évolution dans le temps de ce commandement : « Au début le Loulav était saisi dans le Sanctuaire durant sept jours et dans le reste du pays un seul jour. Une fois le Temple détruit Rabbi Yohanan Ben Zakaï institua que l'on prenne le Loulav (même) dans le reste du pays pendant sept jours en souvenir du Temple ».

◆La situation est donc la suivante : au départ la mitsva durait sept jours au Temple et un seul jour à l'extérieur. Par la suite, une fois le Temple détruit, l'obligation fut étendue aux sept jours à tout endroit, les six derniers jours qui constituent une innovation étant destinés à garder vivace le souvenir de la pratique du commandement au Temple.